

Challenge CSF piste BPM

Règlement

Conditions générales

Pour être classé dans le Challenge piste, il faut impérativement :

- Participer à un minimum de 5 épreuves pour les benjamins, 7 épreuves pour les pupilles et 11 pour les minimes
- Participer à un minimum de 4 compétitions pour les benjamins, 5 compétitions pour les pupilles et 6 compétitions pour les minimes reprise dans le challenge
- Participer à un minimum 2 compétitions organisées par le club

Les meetings qui entrent en ligne de compte pour le challenge CSF piste et qui seront encadrés par les entraîneurs du CSF, sont repris dans la liste.

Toutefois toutes les compétitions officielles organisées en Belgique (LBFA-VAL) entrent en ligne de compte pour le challenge-piste, à condition que les athlètes rentrent, eux-mêmes, leurs résultats L'athlète doit, lui-même, communiquer ses résultats [date, lieu, club organisateur, épreuve(s), résultat(s)] à Daniel Jacob par mail à daniel.jacob@outlook.be, afin qu'il puisse entrer les statistiques et records de club.

Epreuves entrant en ligne de compte pour le classement :

- **Benjamins** : 60m, 600m, longueur, hauteur, poids, balle de hockey, tétathlon.
- **Pupilles** : 60m, 60m haies, 1000m, longueur, hauteur, poids, balle de hockey, disque, tétathlon.
- **Minimes** : 80m, 80m haies, 150m, 150m haies, 300m, 1000m, longueur, hauteur, perche, poids, javelot, disque, pentathlon

Détermination du classement

Le classement sera établi en additionnant les points obtenus pour les 5, 7 ou 11 épreuves, en tenant compte de la répartition suivante :

- La meilleure performance en course ;
- La meilleure performance en saut ;
- La meilleure performance en lancer ;
- 50 points par participation à une compétition reprise au challenge et 30 points par participation à une compétitions hors challenge

Les points sont attribués selon la table des épreuves combinées.

Réclamations

Le conseil d'administration est souverain pour régler tout litige ou toute réclamation quant au présent règlement.